



V I L L E D E
G E N È V E

Mesdames et Messieurs les Président-e-s,

Mesdames et Messieurs les différent-e-s
responsables de la formation des jeunes,

Mesdames et Messieurs les entraîneur/euse-s
des clubs et associations sportives.

Genève, le 15 juin 2012

Objet

Ateliers MIRA

Mesdames, Messieurs,

Le Service des sports de la Ville de Genève est à l'écoute des besoins des jeunes et met tout en œuvre, conjointement aux clubs et associations sportives, pour qu'ils bénéficient de multiples opportunités de découvrir et de pratiquer une activité sportive dans un environnement de qualité et en toute sécurité.

Fort de ce postulat, la Ville de Genève entend faire respecter la charte des droits de l'enfant dans le sport :

- ✓ Droit de faire du sport.
- ✓ Droit de faire du sport pour le plaisir et de jouer comme un enfant.
- ✓ Droit de bénéficier d'un milieu sain.
- ✓ Droit d'être respecté et traité avec dignité.
- ✓ Droit d'être entraîné et entouré par des personnes compétentes.
- ✓ Droit de participer à des entraînements et compétitions adaptées à ses capacités.
- ✓ Droit de se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès.
- ✓ Droit de faire du sport pour la santé en toute sécurité et sans dopage.
- ✓ Droit d'avoir des temps de repos.
- ✓ Droit d'être ou ne pas être un champion.

Le sport revêt une importance primordiale pour les jeunes. Loisir par excellence, ses bienfaits sont reconnus tant au niveau du bien-être que de la santé. Il permet aux jeunes de se développer harmonieusement et de se constituer un réseau social. Il représente une école de vie en enseignant aux jeunes les techniques sportives nécessaires aux disciplines choisies et les valeurs des règles de vie en société.

Malheureusement, depuis plusieurs années, la presse relaie un nombre croissant de récits de harcèlements, d'abus sexuels ou autres formes de discrimination sexuelle. La Ville de Genève souhaite contribuer à clarifier les responsabilités des uns des autres dans ce genre de situation, ce qui permettra de faire intervenir, selon les besoins, les bonnes personnes au bon moment dans un champ d'action requérant des compétences spécifiques.



A cet effet, nous offrons aux entraîneur/euse-s et responsables des clubs et associations sportives la possibilité de suivre des ateliers dont l'objectif est de :

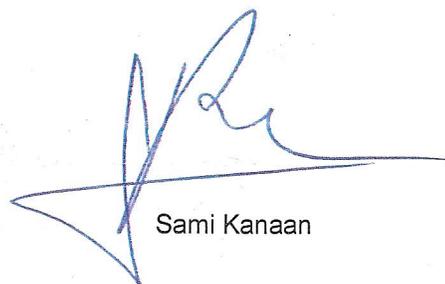
- ✓ Etre sensibilisé sur les thèmes de contacts sains et adéquats, de la sphère personnelle et de l'abus sexuel,
- ✓ Echanger les expériences pour aborder de manière différente le thème des limites et des abus sexuels avec les responsables et entraîneur/euse-s des clubs et associations (travail autour de cas concrets),
- ✓ Savoir comment identifier des situations ambiguës ou délicates,
- ✓ Savoir comment réagir en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés.

Ces ateliers animés par M. Marco Tuberoso, coordinateur psychologue ou Mme Sara Fauquex, psychologue de l'association Mira, sont pris en charge par la Ville de Genève. Les inscriptions sont gérées par le secrétariat du Service des sports. Les places étant limitées, nous vous remercions de vous inscrire à l'adresse : secretariat.spo@ville-ge.ch en retournant le formulaire annexé.

Je vous encourage vivement à identifier dans vos clubs une ou plusieurs personnes susceptibles de suivre cette formation.

La Direction du Service des sports reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma parfaite considération.



Sami Kanaan

Annexe mentionnée

Copies : Madame Esther Alder, Conseillère administrative, Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Madame Carine Bachmann, Directrice, Département de la culture et du sport
Monsieur Daniel Fellay, Chef du Service des sports a.i.



VILLE DE
GENÈVE

SERVICE DES SPORTS

Ateliers MIRA

But et mission de l'association mira

L'association mira soutient toutes les associations de loisirs et sportives qui veulent s'engager durablement dans la protection de l'intégrité sexuelle des jeunes dont ils ont la charge.

Le but est de parler du sujet et de prévenir les abus sexuels dans l'optique de permettre aux adultes et aux jeunes de pouvoir continuer à avoir des contacts sains et naturels dans le cadre de leur activité. Ainsi, s'il faut prendre au sérieux le risque d'abus sexuels, il ne faut pas voir le mal partout.

L'association mira prévient, conseille, sensibilise et forme les responsables, moniteurs ou entraîneurs d'associations sur le thème des abus sexuels et des contacts sains. Elle s'adresse spécifiquement aux adultes.

Formateur : M. Marco Tuberoso, coordinateur psychologue et/ou
Mme Sara Fauquex, psychologue de l'association

Lieu [formation] : Salle 2 du Centre sportif des Vernets – accès côté restaurant

Nombre de places par atelier : 20

Dates proposées :

mardi	18 septembre	18h30/20h
jeudi	20 septembre	18h30/20h
jeudi	4 octobre	18h30/20h
mardi	9 octobre	18h30/20h
jeudi	11 octobre	18h30/20h

Coordonnées personnelles

Nom / Prénom _____

Club / Association _____

Rôle au sein du
Club ou de l'association _____

Discipline sportive _____

Téléphone _____

Choix de date

1^{er} choix _____ / _____ / _____

2^{ème} choix _____ / _____ / _____

3^{ème} choix _____ / _____ / _____

Document à remettre par E-mail : secretariat.spo@ville-ge.ch

ou à l'adresse de correspondance

SERVICE DES SPORTS Rue Hans-Wilsdorf 4 - Case postale 1769 - 1211 Genève 26